

# Projet d'établissement

## Préambule

« Le Texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui sera une œuvre collective, nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis tant d'années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les projets souhaités s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser dans les limites de nos moyens notamment matériels. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est d'essayer de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins pourrions-nous en identifier les raisons et ainsi tenter de mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Ce préambule décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement. »

## Introduction

En restant fidèles aux 4 grands objectifs de l'école repris à l'article 6 du décret « missions » du 24/07/97, nous orientons notre projet d'Etablissement vers la VALORISATION DE LA PERSONNE. Nous atteindrons cet objectif en passant par la VALORISATION DE LA COMMUNICATION, aussi bien la communication interne à l'école qui englobe les relations interpersonnelles Direction – Professeurs, Professeurs – Professeurs et Elèves – Professeurs – Direction, que la communication externe formée par l'image de l'école, ses activités professionnelles culturelles et sportives et le projet Win.

Pour tendre à la réalisation de cet objectif de valorisation humaine, nous comptons utiliser et perfectionner les outils de communication développés ci-dessous.

## I. La communication Interne

### 1. Relations Direction – Professeurs et Professeurs – Direction.

a) Augmenter le sentiment de bien-être en améliorant la communication réciproque notamment par la présence attentive en vue d'échanges constructifs de l'équipe de direction vers les professeurs (aussi vers les élèves. nous le verrons plus loin).

b) Favoriser la délégation de pouvoirs et renforcer le climat de confiance...

c) ...et pour les professeurs, ils informeront de l'essentiel et seront responsabilisés pour le reste.

d) Perfectionner, susciter pour les uns, demander, participer pour les autres à une concertation continue (exemple : meilleur planning des conseils de classe et des remises de bulletins en association aux réunions de Parents.).

## 2. Relations Professeurs – Professeurs.

- a) Accompagner le professeur débutant ou épauler celui qui éprouve des difficultés, en toute simplicité, sans esprit de jugement ou de condamnation.
- b) Prévoir des moments de rencontre(s) ainsi que des lieux afin de favoriser l'échange entre professeurs.
- c) Créer et développer grâce à ceux-ci tous les projets de valorisation de l'élève.
- d) Créer en début d'année un panneau, immense valve- réservoir d'idées pour les projets et réalisations interdisciplinaires afin de les faire connaître à tous et d'y participer en y inscrivant son adhésion. Aucune idée de comptabilisation des «bons» et des «mauvais», le simple soucis d'informer, peut-être de motiver et pourquoi pas de se «noyer» généreusement dans la passion d'un autre ou d'autres (qui a fait la crèche et ses personnages pour la ville de Braine-le-Comte ?)

Cela suppose obligatoirement l'aménagement de l'horaire hebdomadaire (1ère opportunité, art.7), le travail en coordination et le décloisonnement pour favoriser la multiplication de projet impliquant les élèves.

## 3. Relations Elèves – Professeurs – Direction.

- a) Impliquer toujours plus les élèves qui d'ailleurs sont demandeurs (30% même bénévolement) dans des projets pratiques à l'intérieur de l'école en n'oubliant pas que l'encadrement reste assuré par l'équipe éducative.
- b) Favoriser les initiatives d'élèves qui «souhaiteraient» prendre en charge des projets dans lesquels la participation de tous serait pensable (élèves, professeurs, direction) comme la fête de l'amitié par exemple. Il faut habituer l'élève à se réinvestir, il doit apprendre à se responsabiliser et à gérer sa citoyenneté naissante.
- c) Relancer la participation des élèves par le biais des conseils d'élèves.
- d) Créer un journal interne où chacun pourrait s'exprimer et faire passer différents messages (mots de la direction., éphémérides, petites annonces, travaux réalisés ou en cours, comptes-rendus de visites, exploits personnels,...). Ceci est à mettre en corrélation avec le panneau-réservoir d'idées du I.2.
- e) Création de «kots» à projets à étaler sur la durée des études et animés par un passionné, une personne ressource.
- f) Valoriser les travaux des différentes sections, ce qui n'est pas facile dans 3 implantations, et susciter de nouvelles créations et de nouvelles coopérations (par exemple : une étude de design faite par les arts décoratifs pour les services sociaux et réalisée à l'atelier de menuiserie).
- g) Valoriser l'accueil en début d'année tant des plus jeunes du 1ier degré par des activités spéciales que des nouveaux élèves des autres degrés venus d'autres établissements (accueil plus personnalisé, plus de relations publiques,...).
- h) Encadrement des élèves avec une véritable troisième année dans le degré avec un encadrement, un horaire et une remédiation spécifiques.
- i) Orientation des élèves en accord avec les parents, le PMS, le conseil de classe en tenant compte du parcours scolaire de l'élève dans le premier degré ainsi que de ses dispositions.

Pour atteindre ces objectifs et suivre au plus près l'article 8 du décret «missions», il est à nouveau absolument nécessaire d'aménager les horaires hebdomadaires et semestriels (art. 54), de nommer des personnes «ressources», de détacher d'autres fonctions un(e) éducateur(trice) motivé(e) et d'obtenir la reconnaissance des «autres».

## II. La communication externe

### 1. L'ouverture au monde extérieur.

- a) Par les stages (2ème opportunité, art.53).

L'organisation de stages implique l'adaptation de l'horaire des élèves et des maîtres de stages tant dans l'enseignement professionnel que technique.

b) Développer et profiter de nouveaux partenariats école/entreprise (4ème opportunité, art 60).

c) Développement du projet Win : intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les apprentissages (cfr. Projet pédagogique communiqué à la Région Wallonne).

d) Promouvoir et perfectionner les échanges scolaires classiques (rencontres culturelles et sportives, activités de jumelage,...) et cybermodernes par le Win (parrainage d'une école du Tiers-Monde par exemple).

e) Etre ouvert à l'organisation d'activités accueillant des élèves issus de l'enseignement spécialisé.

f) Valoriser le contact avec les parents qui pourraient être invités pour l'inauguration des projets pédagogiques réalisés et terminés par les élèves, qui seraient accueillis de manière tout à fait nouvelle et personnalisée dans les bâtiments de chaque section pour les réunions, les portes ouvertes (les idées ne manquent pas sans faire appel à nouveau au bénévolat). La réception de remise des bulletins de fin d'année serait aussi modernisée et humanisée.

2. L'image de l'école : Action publicitaire.

a) Multiplier les comptes-rendus détaillés à la presse et aux média des différentes activités et projets réalisés dans l'établissement. Cette communication pourrait être mise en forme par des sections bureautiques par exemple.

b) Rajeunir et moderniser le folder publicitaire de l'Institut Technique Saint-Gabriel.

c) Recréer un palmarès.

d) Contacter les anciens pour qu'ils témoignent de leur réussite devant les élèves, pour qu'ils leurs expliquent leur parcours scolaire et leur vie professionnelle.

e) Ouverture vers l'école primaire.

Repenser en profondeur la façon de «pénétrer» le primaire en organisant des activités propres ou non à notre forme d'enseignement (de l'activité des jeunes scientifiques par exemple aux compétitions sportives associant la 6ème primaire et la 1ère rénové.). Se référer au projet panneau-réservoir d'idées du I.2.

En conclusion et en respectant les obligations du Projet d'établissement, nous tenterons dans les 3 ans à venir, avec la coopération de tous et dans les limites des possibilités matérielles, d'atteindre les buts fixés par le conseil de participation.

## Conclusion

Un calendrier précis sera établi et consultable.

N.B. : A l'attention des collègues.

Toutes ces propositions ne doivent pas représenter à vos yeux une augmentation de travail ni du bénévolat supplémentaire mais devraient permettre de mieux valoriser ensemble ce qui se fait déjà chez tous et aider chacun à se remotiver, à remotiver ses élèves et à faciliter sa vie en classe et ses relations avec les collègues.